

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 juin 2011

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale –avril 2011- courrier de Monsieur le Préfet de la Mayenne du 27 avril 2011 : avis à donner

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal le projet de schéma départemental de coopération intercommunal dans lequel Monsieur le Préfet propose la fusion des communautés de communes du Pays du Craonnais, de la région de Cossé-Le-Vivien, de Saint-Aignan-Renazé et la dissolution du Syndicat Mixte du Pays de Craon. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Mise en place de l'entretien professionnel à titre expérimental pour les années 2011 et 2012

Le conseil municipal décide d'instituer, à titre expérimental pour les années 2011 et 2012, l'entretien professionnel pour l'ensemble des agents, en lieu et place de la notation.

Taux de promotion pour l'avancement de grade des employés communaux

Il appartient au conseil municipal de déterminer le taux de promotion à appliquer sur l'effectif des agents promouvables pour l'avancement de grade dans les cadres d'emplois concernés de la commune. Suite à l'avis favorable du comité technique paritaire, le conseil municipal fixe le taux à 100 % pour chaque grade concerné.

Création du grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe Création du grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Accord du conseil municipal pour la création de ces deux grades.

Projet argent de poche 2011

Le conseil municipal décide de mettre en place le dispositif argent de poche 2011 du 04 juillet au 15 juillet inclus. Ce dispositif consiste à mettre en place en direction des jeunes âgés de 16 à 18 ans des chantiers collectifs à vocation civique, dans le but de participer à l'entretien et améliorer le cadre de vie. Les jeunes seront indemnisés de 15 € pour 3 heures de travail par jour. Suite aux courriers envoyés aux jeunes de la commune de 16 à 18 ans, 6 jeunes ont répondu favorablement. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention de partenariat entre la commune et chaque jeune.

Le 15 juin 2011
Le Maire,